

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 25 septembre, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Pollefoort.

Présents: Mme D'Agostini, Mme Herman, M. Briffaut, M. Choplin, M. Guitton, M. Labre, M. Pollefoort, M. Poulain.

Absents excusés : Mme Marianne, Mme Coulon (pouvoir à M. Labre), Mme Yvon, M. De Thieulloy, Mme Tolmont, M. Rosak.

Secrétaire de séance : M. Guitton

### 1- **RESTAURANT SCOLAIRE : CHOIX DE L'ENTREPRISE À RETENIR POUR LE LOT 2 CHARPENTE – DÉLIBÉRATION**

Le 10 juillet dernier, le conseil municipal a délibéré pour sélectionner les entreprises qui construiront le restaurant scolaire et périscolaire. Le lot 2 avait été classé infructueux et le conseil municipal avait décidé de relancer un nouvel appel d'offres.

Nous avons reçu 3 offres et le conseil municipal a décidé de retenir l'entreprise GLOT CHARPENTE pour un montant de 46 000 € HT.

Après délibération, le conseil municipal autorise la maire à signer les documents relatifs à l'offre de l'entreprise Glot Charpente.

8 POUR.

Fin de la réunion à 20H45